

DRN213 - Droit de l'immobilier de l'énergie

Présentation

Prérequis

Pour profiter au mieux de l'enseignement dispensé, des connaissances en droit privé et public de l'immobilier (droit des biens ; droit de l'urbanisme ; droit de l'aménagement ; contentieux immobilier ; droit et assurances de la construction) sont vivement conseillées.

L'unité d'enseignement s'adresse à toute personne exerçant ou appelée à exercer une activité professionnelle ou une activité juridique en lien avec le droit immobilier de l'énergie (avocat, juriste d'entreprise, ...), et qui :

- soit n'a pas de formation ou expérience juridique préalable spécifique en droit immobilier de l'énergie,
- soit a une telle formation ou expérience mais qui éprouve le besoin de la renforcer et/ou de l'actualiser.

Objectifs pédagogiques

Connaître les règles fondamentales et les pratiques relatives au droit immobilier, privé et public, de l'énergie.

Compétences

Savoir identifier les différents droits réels applicables aux immeubles producteurs d'énergie. Connaître le régime juridique applicable à chaque type d'immeuble producteur d'énergie. Maîtriser les règles applicables à l'implantation, la construction et à la gestion d'immeubles producteurs d'énergie. Savoir prévenir ou résoudre les principaux litiges générés ou subis par l'immeuble producteurs d'énergie.

Programme

Contenu

I.- La création de l'immeuble producteur d'énergie

- L'implantation de l'immeuble (urbanisme opérationnel ; autorisations d'urbanisme)

- La construction de l'immeuble (normes de construction et normes environnementales ; organisation du chantier ; responsabilités et assurances)

- Droits et obligations du voisinage et des tiers

II.- La gestion de l'immeuble producteur d'énergie

- L'entretien de l'immeuble et de ses abords,

- Gestion privée ou publique de l'immeuble producteur d'énergie

- Droits et obligations du voisinage et des tiers

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Epreuve écrite de 2 heures. La validation de l'unité d'enseignement suppose l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20.

Bibliographie

Mis à jour le 19-07-2023



Code : DRN213

Unité d'enseignement de type mixte

2 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **22 heures**

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier /
Mélanie PAINCHAUX

Contact national :

EPN14 - Droit

2 rue Conté

75003 Paris

Yasmina NABBACH

par_cnam.droit@lecnam.net

Dictionnaire de l'urbanisme	Ss. la dir. de N. Foulquier
Droit des biens	Chr. Larroumet et B. Mallet-Bricout
Dalloz action Droit de la construction	Ss. la dir. de Malinvaud